



# COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE

## Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

### SESSION DE FORMATION EJ/ETI Module 17

#### Les systèmes d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) et leurs pathologies

*Vendredi 6 novembre 2025*

*De 14h00 à 17h30*

*Centre Diocésain - Espace Grammont, 20 rue Mégevand, 25000 Besançon*

#### Programme de la formation

##### Objectifs pédagogiques :

- Savoir appréhender une expertise pour un désordre dû à un complexe d'isolation par l'extérieur ;
- Aborder les bases des règles de l'art et de la réglementation applicables ;
- Déterminer un protocole de recherche des causes et l'interpréter.

##### Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature auprès de la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

*Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.*

# Contenu détaillé de la formation

**14h00-14h15 Introduction**

**M. David BLOND** Président du CEJCA de BESANCON

**14h15-14h45 Les conséquences juridiques d'un litige d'ITE ;**

**Avocat**

La vision juridique des obligations du constructeur ;  
Les conséquences juridiques d'un litige d'ITE.

**14h45-16h30 Les systèmes d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) et leurs pathologies ;**

**Spécialiste ITE et M. Gilles BENAIS**

Rappel des règles de l'art et de la réglementation en matière d'ITE... ;  
- Les différents procédés et types de support (béton, bois,...) ;  
- Les surfaces courantes et points singuliers ;  
- Les réglementations particulières.  
- Les différents types d'isolants ;  
- Les causes les plus courantes de désordres ;  
- Méthodologie de recherche des causes ?  
- Études de cas concrets.

**16h30-16h45 Pause**

**16h45-17h15 Les conséquences de l'ITE en surplomb des fonds voisins et du domaine public ;**

**M. Aurélien TISSOT**

Rappel sur la loi CLIMAT d'août 2021 ;  
Les conséquences sur la mise en œuvre d'un ITE sur fonds voisin ;

**17h15-17h30 Réponses aux questions**

# Organisation de la formation

## Intervenants :

- **Avocat**
- **Spécialiste ITE**
- **M. Gilles BENAIS**, expert
- **M. Aurélien TISSOT**, géomètre-expert

## Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

## Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

Durée de la formation : 3,0 heures (0,5 jour)

## Coût de la formation :

- |  |        |
|--|--------|
| - Membres CEJCA, postulants et avocats : | 70 €   |
| - Non membres de la Compagnie :          | 140 €  |
| - Magistrats :                           | Offert |